



« **La reprise dynamique du droit permettra d'actualiser les règles techniques et d'éviter de nouvelles barrières...**

Politique européenne, Accès aux marchés internationaux

Immigration, cette idée fausse qui trompe la Suisse

20.04.2026

D'un coup d'oeil

- Derrière la promesse de plafonner la population se cache un faux diagnostic, qui menace directement les ressorts de la prospérité suisse.

Réduire l'immigration à une dynamique qui s'autoalimente occulte d'autres mécanismes économiques majeurs. En Suisse, ce ne sont pas les migrants qui créent d'abord le besoin, c'est l'économie qui crée les emplois. Quand un hôpital recrute une infirmière ou une PME un ingénieur européen, il ne s'agit pas d'un «effet d'appel», mais d'une réponse à des postes vacants. Quand la main-d'œuvre locale ne suffit plus, une économie dynamique cherche les compétences qui lui manquent.

En 2024, 71% des ressortissants UE/AELE arrivés dans notre pays sont venus pour travailler. Et leur taux d'activité dépasse celui de nos concitoyens. L'immigration européenne est donc d'abord une immigration de travail.

Cette réalité économique contredit directement le mythe du «gâteau à partager». Sans les Bilatérales I – dont la libre circulation des personnes est l'élément central – chaque résident suisse perdrait à terme environ 5200 francs de revenu par an. Même avec moins de monde, chacun deviendrait plus pauvre.

Le vieillissement démographique accentuera la pression, avec plus de retraités et moins d'actifs. Fermer la porte à l'immigration ne supprimera pas les pénuries, cela les aggravera. D'ici à 2050, ce déséquilibre pourrait représenter des centaines de milliers d'actifs en moins sur le marché du travail suisse.

C'est ici que le faux diagnostic devient dangereux. A force de faire de l'immigration la cause de tous les maux, on en vient à vouloir saborder la libre circulation des personnes – et, avec elle, la voie bilatérale qui permet à notre pays d'exporter vers son principal partenaire, l'Union européenne.

Certains veulent faire croire qu'un recul des bilatérales serait sans coût, les entreprises pouvant simplement investir ailleurs. C'est une fiction. Une usine ou un laboratoire installés en Suisse ne se déplacent pas sans pertes. Si l'accès au marché européen se complique, produire ici devient plus coûteux. Et ce sont les investissements réalisés chez nous qui perdent de la valeur.

Les prétendus remèdes ne valent pas mieux. Un «Cassis de Dijon+» ouvrirait unilatéralement le marché suisse, sans garantir à nos entreprises un accès équivalent en retour. Quant à un accord de libre-échange modernisé – si tant est que l'UE l'accepte –, il ne supprimerait ni les doubles certifications ni les obstacles techniques. Rien de tout cela ne remplace les bilatérales, qui garantissent un accès privilégié au marché des Vingt-Sept et évitent à nos exportateurs coûts, délais et démarches inutiles. La reprise dynamique du droit, limitée à certains accords et caricaturée à tort comme une perte de

souveraineté, permettra justement d'actualiser les règles techniques et d'éviter de nouvelles barrières.

Dans un monde instable, l'Union européenne reste le partenaire le plus fiable de la Suisse. Défendre la voie bilatérale, c'est défendre nos emplois et notre prospérité. Regardons les faits. Le vrai danger n'est pas l'ouverture. Le vrai danger, c'est de démanteler, slogan après slogan, ce qui fait la force de notre pays.

La présente opinion a paru dans l'Agefi du 15 avril 2026.



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure